



HAL
open science

FDPCE - Forces du droit : Paradoxes, comparaisons et expérimentations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. FDPCE - Forces du droit : Paradoxes, comparaisons et expérimentations. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02032604

HAL Id: hceres-02032604

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032604v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Forces du droit

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis



Février 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Forces du Droit**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	B	A	A	A+	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Forces du droit
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	EA
N° actuel :	4387
Nom du directeur (2012-2013) :	M ^{me} Laurence DUBIN
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M ^{me} Laurence DUBIN

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Sylvie CAUDAL, Université Lyon 3
Experts :	M. Jean-Pierre ALLINNE, Université de Pau et des pays de l'Adour M ^{me} Gwendoline LARDEUX, Université d'Aix-Marseille, (représentante du CNU) M ^{me} Isabelle POIROT-MAZERES, Université Toulouse 1 Capitole

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Louis-Augustin BARRIERE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Mario BARRA-JOVER, Vice-président chargé de la recherche de l'Université Paris 8



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

L'unité de recherche « Forces du droit, paradoxes, comparaisons, expérimentations » a été fondée en janvier 2005 avec le statut de jeune équipe par M. Pascal BINCZAK. Elle s'est transformée en équipe d'accueil en 2009. Son objet originel est de mener des recherches consistant à procéder à des comparaisons et expérimentations entre les systèmes de droit et à étudier leurs contradictions et leurs paradoxes. Tout en conservant ce cadre, la politique du laboratoire a été centrée à partir de 2009 autour de l'étude du phénomène de la mondialisation. Ce thème comprend deux axes, l'Etat et la norme.

L'unité est située dans les locaux de l'Université Paris 8, 2, rue de la Liberté à Saint Denis

Équipe de Direction :

L'équipe est dirigée par une directrice qui est actuellement M^{me} Laurence DUBIN. En outre, chaque axe est dirigé par un responsable. Celui sur l'Etat l'est par le professeur Pierre BODEAU-LIVINEC, celui sur la norme par le professeur Elsa BERNARD.

Nomenclature AERES :

SHS 2_1Droit

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	15	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,33%	0,33%	
TOTAL N1 à N6	15,3	15,3	14

Taux de producteurs	93 %
---------------------	-------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	41	
Thèses soutenues	18	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	0	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	14



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

Il faut souligner :

- des thèmes de recherche novateurs et un effort de diversification avec la création d'un nouveau thème ; sujets de thèse en lien avec les champs de recherche ;
- un effort de cohérence avec les masters qui sont en refonte pour 2014 afin de mieux correspondre aux spécialités du laboratoire ;
- une vraie vie d'équipe structurée par des statuts et visible grâce au site internet ;
- l'accompagnement des doctorants et leur association à l'activité de recherche de l'unité ;
- des efforts de collaboration avec l'unité de recherche droit et santé dépendant de la même Université et des équipes relevant d'autres universités.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il faut relever les points à améliorer suivants :

- des relations à l'international peu développées
- le faible nombre de thèses financées

Recommandations :

Il serait souhaitable :

- de renforcer les relations internationales ;
- de participer à des appels à projet afin d'obtenir, notamment, des financements de thèses ;
- une meilleure dotation en moyens humains et financiers pour l'administration de l'unité.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Les différents membres rattachés à l'unité contribuent chacun à cette activité. Les publications sont variées et consistent tant en des actes de colloques que des articles dans des revues à comité de lecture. Le laboratoire organise régulièrement des manifestations scientifiques. Certaines d'entre elles sont co-organisées avec des unités de recherche de l'Université Paris 8 (en 2012 colloque sur la résurgence des "Communs") ainsi que d'autres Universités (en 2013, colloque sur "Le phénomène institutionnel international dans tous ses états") parfois avec le soutien du GIP Droit et justice. Le laboratoire Forces du droit se distingue donc par une production à la fois importante et homogène et par le caractère novateur des thèmes abordés (par exemple, le colloque sur les fonds souverains organisé en décembre 2011). Il s'agit d'un véritable travail de recherche collective fédérée par la directrice.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

La jeunesse de l'unité explique que son rayonnement international ne soit encore qu'embryonnaire. Si l'unité s'est dotée d'un site internet (clair mais peu développé) et si les doctorants peuvent assister à des colloques ou faire des missions à l'étranger, les liens avec des universités ou des revues étrangères sont encore limités. Néanmoins, l'unité montre un souci d'ouverture vers la sphère internationale. Des relations avec des universités étrangères sont nouées. Ainsi le laboratoire Forces du droit s'est associé à une autre unité de recherche de Paris 8, le laboratoire de science politique (LABTOP) ainsi qu'à l'*University of Southern California (USC)*. Des conférences ont déjà été organisées à l'Université de Los Angeles et à l'Université Paris 8. Un colloque doit avoir lieu en Californie prochainement. Enfin des relations sont en train d'être nouées avec l'Université de Buenos Aires.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Le laboratoire a tissé des liens avec des associations à l'activité juridique reconnue sur les plans national et international (le Groupement d'information et de soutien des immigrés -GISTI- et l'association Trans Europe Experts -TEE-). Le laboratoire contribue aux enseignements dispensés par l'Ecole de formation des barreaux du ressort de la Cour d'appel de Paris (EFB) dans le cadre d'un programme de formation continue des avocats. Enfin l'unité de recherche a renforcé ses relations avec les collectivités locales (communauté de l'agglomération de Plaine Commune).

Par ailleurs, des membres de l'unité coopèrent avec des instances tant nationales (Assemblée nationale) qu'internationales (activités de formation aux Nations Unies).

Toutes ces activités témoignent d'une interaction importante avec l'environnement social et politique tant sur le plan national qu'international.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

Le local ouvert à tous permettant une circulation et une insertion humaine des doctorants, la disponibilité de la directrice lors de sa permanence, la démocratie interne de l'équipe prévue dans les statuts et qui apparaît effective, suggèrent une politique dynamique d'animation de l'équipe. En outre, les thèmes innovants paraissent encouragés tandis que la bonne articulation des sujets de thèse avec les thèmes développés par les enseignants chercheurs permettent une réelle synergie de laboratoire.

Il serait toutefois souhaitable que l'appui fourni par le secrétariat soit plus important (au minimum un mi-temps).

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Malgré un profil très hétérogène des doctorants, le laboratoire porte une attention soutenue à leur formation en les associant aux colloques et à leur progression dans la confection de leur thèse. Des auditions sur l'avancement de leur thèse sont régulièrement organisées. A été décidée la mise en place de soutenances blanches ; l'une a d'ores et déjà été réalisée. Le laboratoire travaille à une bonne articulation entre les sujets de thèse et les choix thématiques de l'équipe.



Par ailleurs, l'unité de recherche, qui œuvre en lien avec l'Ecole doctorale sciences sociales (ED 401) organise des séminaires visant à compléter la formation des doctorants parfois en partenariat avec d'autres laboratoires de l'Université Paris 8.

Enfin, le laboratoire Forces du droit cherche à impliquer dans la recherche les étudiants de M2 auxquels les séminaires sont également ouverts. Est en projet une refonte des maquettes des M2 adossés au laboratoire Forces du droit (un M2 mention droit public et globalisation et un M2 mention droits de la personne et de la famille : aspects internes et internationaux) afin qu'elles correspondent davantage à ses thèmes de recherche.

Le comité a observé un investissement très important du directeur d'unité et des directeurs de thèse dans la formation par la recherche.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

L'unité a élaboré une stratégie comprenant une meilleure coordination avec les masters, un approfondissement des thèmes déjà développés lors de la période précédente, « l'Etat et la norme », ainsi qu'un élargissement de ses champs d'investigations par ajout d'un troisième thème l'harmonisation/uniformisation du droit. Le programme de celui-ci prévoit une recherche l'évolution du droit international privé, une autre sur la production normative des Etats, une autre encore, sur l'effacement de la distinction droit public/droit privé provoquée par le développement de la discipline des droits fondamentaux. La stratégie prévoit également un rayonnement plus important de sa production scientifique notamment au moyen de la publication des colloques qu'elle organisera. Le projet est donc cohérent.

Il serait toutefois souhaitable que l'unité précise davantage les échéances qu'elle entend respecter dans la mise en oeuvre de son projet. En outre, il serait opportun que l'unité réponde à des appels à projet car les thèmes envisagés paraissent très porteurs.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 19 février 2013 à 8 h 30

Fin : 19 février 2013 à 17 h 00

Lieu de la visite :

Institution : Université Paris 8

Adresse : 2, rue de la Liberté 93200 Saint Denis

Locaux spécifiques visités :

Visite du local de l'unité de recherche

Déroulement ou programme de visite :

Les rencontres avec les membres du l'unité de recherche Forces du droit se sont déroulées dans le cadre de la visite de deux unités de recherche de l'Université Paris 8 qui ont eu lieu le mardi 19 février 2013.

Après une réunion à huis clos du comité (08 h30-9h15) une première séance (09h15-10h00) a été consacrée à l'audition de M. Mario BARRA-JOVER, vice-Président de l'Université Paris 8, qui a présenté la politique de cet établissement en matière de recherche et la place des unités visitées par le comité dans celle-ci.

La matinée s'est poursuivie par des réunions avec des membres de l'unité de recherche Droit médical et de la santé et c'est l'après-midi que le comité s'est entretenu avec des membres du laboratoire Forces du droit.

Lors d'une première rencontre (13h30-15h00) la directrice du laboratoire, M^{me} Laurence DUBIN, ainsi que les responsables d'axes ont présenté leur unité de recherche. Un dialogue constructif, sous forme de questions et de réponses, s'est ensuite instauré entre les membres du comité et les membres du laboratoire, nombreux à participer à cette séance.

Une deuxième rencontre à huis clos (15h00-15h30) a permis de recueillir les impressions de plusieurs doctorants de l'unité.

Les membres du comité ont ensuite discuté à huis clos sur les échanges de la matinée et de l'après-midi (15h30-17h00) avant de se séparer.



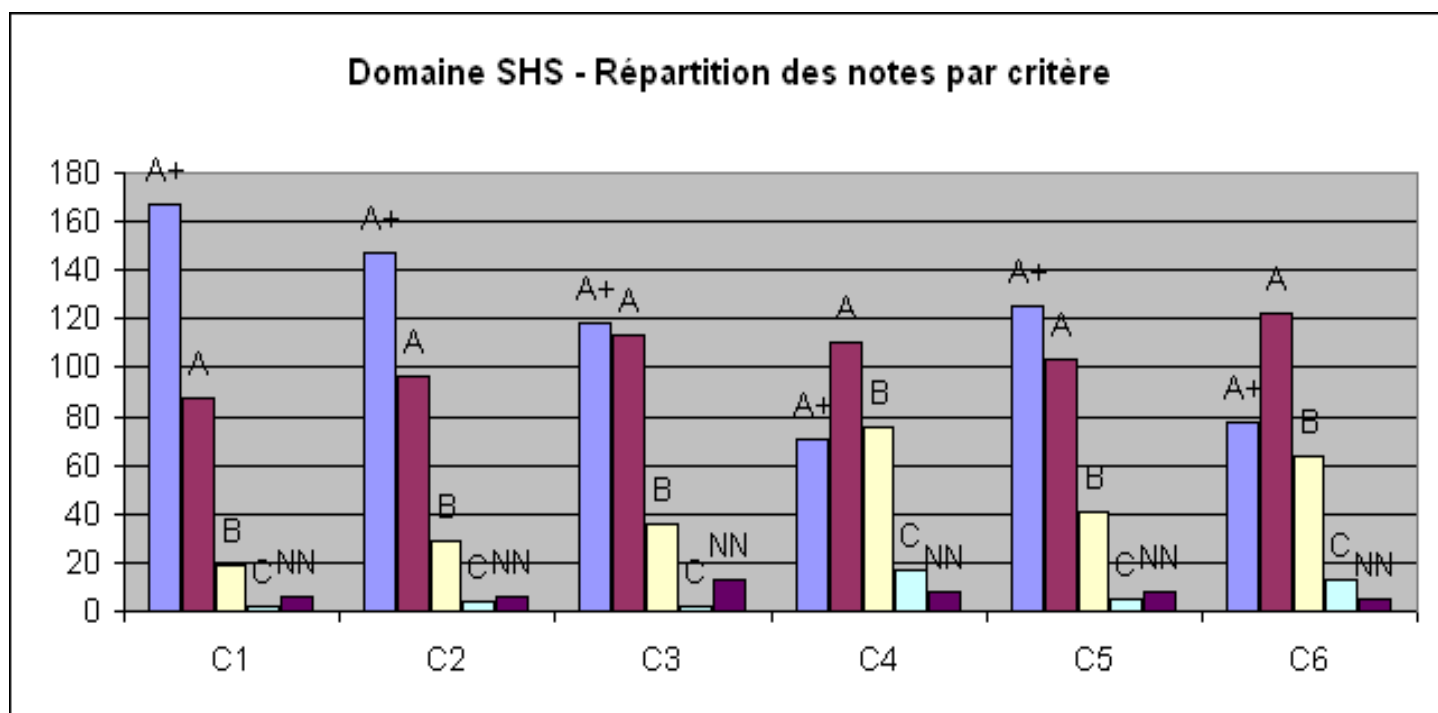
5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%





6 • Observations générales des tutelles

La présidente de l'université

à

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur de la section des
unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint-Denis, le 17 avril 2013

Objet : Rapport d'évaluation d'unité de recherche n°- S2PUR140007084 - FORCES DU DROIT:
PARADOXES, COMPARAISONS ET EXPÉRIMENTATIONS - 0931827F -

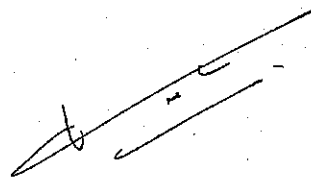
Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de l'EA 4387 « Forces du droit » et vous en remercions.

Je vous prie de trouver ci-joint, la réponse de Madame Laurence DUBIN, Directrice de l'unité de recherche EA 4387.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Danielle Tartakowsky



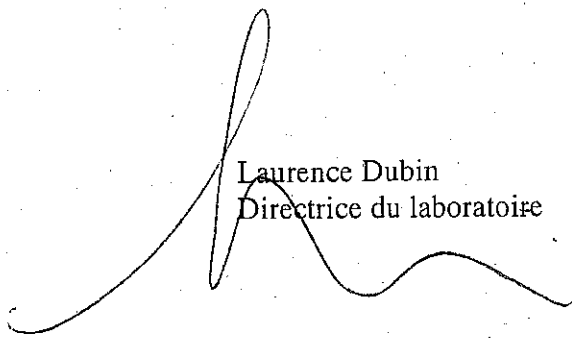
Saint-Denis, le 15 avril 2013

Chers collègues et membres du comité d'experts,

Nous avons bien pris connaissance et lu votre rapport d'évaluation concernant notre laboratoire Forces du droit : paradoxes, comparaisons, expérimentations (EA 4387).

Nous vous en remercions et vous précisons que nous ne souhaitons pas proposer de modifications quant à sa teneur.

Nous vous prions d'agréer, chers collègues et membres du comité d'experts, l'expression de notre plus haute considération.



Laurence Dubin
Directrice du laboratoire